

L'année genevoise

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **11 (1956-1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ANNÉE GENEVOISE

Politique

Votes populaires.

- 4 mars : Le maintien provisoire du contrôle des loyers est accepté par 16.697 oui contre 1.065 non (en Suisse : majorité acceptante).
- 13 mai : L'aide à l'usine d'Ems est rejetée par 14.334 non contre 4.288 oui, et l'initiative relative aux concessions d'emploi des forces hydrauliques par 15.466 non contre 2.739 oui (en Suisse : double majorité rejetante). La modification de la loi cantonale sur les conseils de prud'hommes est votée par 15.836 voix contre 1.479.
- 30 septembre : La revision du régime du blé est repoussée par 8.409 non contre 6.176 oui (en Suisse : majorité rejetante), et le contre-projet à l'initiative dite du « frein aux dépenses » accepté par 7.975 voix contre 6.745 (en Suisse : majorité rejetante).
- 2 décembre : M. Edouard Chamay, radical, est élu conseiller d'Etat par 7.001 suffrages, contre 4.952 à M. Arnold Schlaepfer (Réveil civique) et 955 à M. Jean Cailler (hors partis).

Conseils.

- 14 janvier : M. Edouard Chamay est élu président du Grand Conseil.
- 11 février : Le Grand Conseil vote la loi sur les vacances payées.
- 25 mai : M. Fernand Cottier, chrétien-social, devient maire de Genève, et M. Honoré Snell, radical, président du Conseil municipal de la Ville.
- 24 novembre : Le Grand Conseil approuve un programme de grands travaux pour un montant de 272 millions.
- 30 novembre : M. Alfred Borel, radical, est élu président du Conseil d'Etat.

Divers.

Le compte d'Etat pour 1955 a été arrêté à Fr. 125.059.519,35 aux recettes et Fr. 117.841.268,06 aux dépenses.

Au début de mai, un groupe de magistrats conduit par M. Aymon de Senarclens s'est rendu à Moscou.

Au début de novembre, la population genevoise a témoigné sa sympathie aux insurgés hongrois, notamment par un grand cortège qui se déroula le 7 novembre.

Militaire

Les colonels Charles Daniel et Emile Privat sont nommés en cours d'année, et pour le 1^{er} janvier 1957, respectivement commandants de la brigade de montagne 10 et d'une brigade frontière.

30 avril-19 mai : cours de répétition du régiment d'infanterie 3 (moins le bataillon 10), dans la région du Jura vaudois;

27 août-8 septembre : cours de complément du régiment de landwehr 71 et du bataillon 124, dans la même région;

17 septembre-6 octobre : cours de répétition du bataillon de fusiliers 10 à Walenstadt.

Nécrologie

Charles Duboule, conseiller d'Etat (18 octobre); Georges Nagel et Jean-Tony Lacour, professeurs à l'Université (25 novembre); Paul Chaponnière, écrivain (26 novembre); Pierre Girard, écrivain, et Albert Malche, ancien conseiller d'Etat (29 décembre).

Varia

Début février : Grands froids.

28 mars : Première feuille au marronnier de la Treille.

- 18 août : M^{me} Louise-Amélie Servettaz, doyenne du canton, célèbre son 101^{me} anniversaire.
- 27 septembre : Inauguration de la ligne électrifiée de chemin de fer Genève-Bellegarde.
- 18 novembre : et les deux dimanches suivants : la circulation des véhicules à moteur est suspendue comme dans tout le pays.

Vie internationale

Pas de fait saillant. Le maréchal Tito, président de la République yougoslave, a fait une brève halte en gare de Cornavin le 12 mai, et son collègue indonésien Soekarno a été notre hôte le 29 juin.

Statistique

Au 31 décembre 1956, le canton de Genève comptait 227.590 habitants, répartis comme suit :

Ville de Genève	164.364
Carouge	10.562
Lancy	6.075
Vernier	5.053
Chêne-Bougeries	4.213
Communes rurales	37.323

Sur ce nombre, il y avait 73.160 Genevois, 113.570 Confédérés et 40.860 étrangers, soit 106.059 personnes du sexe masculin et 121.531 du sexe féminin, ou encore 102.573 protestants, 99.040 catholiques-romains, 3.222 catholiques-chrétiens et « divers », 3.286 israélites et 19.469 personnes sans confession.

Jean-Jacques CHOUET.